

# Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **94 (1943)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### Lundi 30 août

6,00 h. Départ par train spécial, de la gare de Langenthal, pour Wasen i. E.

Traversée du Vorderarnigrät et excursion dans la forêt du Burgerwald à Soumiswald, dans la forêt domaniale de Vorderarni et Sperbel.

Le chemin à suivre au cours de cette excursion est facile à parcourir; aussi ne sera-t-il pas nécessaire de se munir de fortes chaussures de course. — Le temps dont on disposera étant un peu limité, il ne sera pas possible de prévoir un arrêt pour une collation; il est donc recommandé, à ceux qui désireraient prendre quelque réconfortant, de l'apporter personnellement.

13,00 h. Dîner à l'hôtel « zum Rössli », à Wasen. Fin de la réunion.

15,36 h. Départ de Wasen.

Communication, à Burgdorf, avec les trains directs de  
17,22 h. pour Berne,            17,49 h. pour Olten,  
17,54 h. pour Langnau (changement à Ramsei).

---

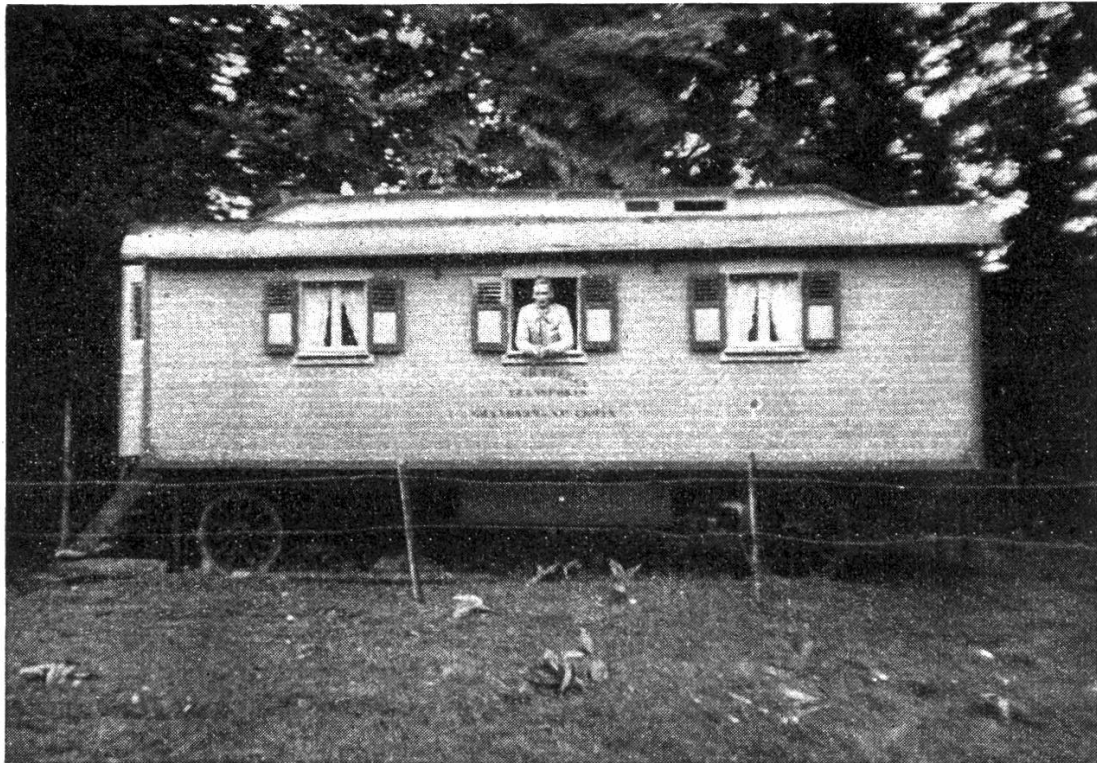
## COMMUNICATIONS

### Une roulotte forestière

La question du ravitaillement et du logement des ouvriers forestiers devient toujours plus difficile à résoudre, à mesure que les exploitations s'étendent à des forêts plus éloignées et moins accessibles. Si l'ouvrier indigène, en étroit contact avec la population agricole, se tire encore facilement d'affaire, il n'en est pas de même pour les équipes citadines, qui nous arrivent dépourvues de tout et sont peu familiarisées avec les conditions locales. Comment lutter avec les entreprises civiles et militaires, qui peuvent grouper leur personnel et lui fournir le gîte et la pension dans des baraquements et des cantines à des conditions très raisonnables (4 à 5 fr. par jour). Si, par surcroît, le chantier est « d'intérêt national », ce qui assure aux ouvriers jusqu'à 80 % du gain normal les jours de pluie, on se demande encore qui peut bien consentir à venir travailler en forêt ? Nous posons la question sans la résoudre !

Mais revenons à la roulotte représentée par notre illustration, qui est certainement une solution originale, sinon très esthétique; elle appartient à la maison **Cand** frères, entreprise de transports à Grandson. Etant spécialisée dans le transport des bois, cette entreprise, outre son parc de camions, entretient des tracteurs à chenilles et des chevaux pour la vidange des coupes, ce qui nécessite un nombreux personnel. Au « temps des autos » et du carburant bon marché, l'exploitation était centrée sur Grandson, que les diverses équipes ralliaient chaque soir. Depuis qu'il faut ménager le carburant et les pneus, il a fallu aviser à d'autres moyens. Une occasion s'est présentée sous forme d'une roulotte

d'artistes forains, victimes de la dureté des temps, qui s'est adaptée sans beaucoup de transformations à sa nouvelle destination. Longue de 7 m. sur 2,50 m. de largeur, cette roulotte est subdivisée en deux compartiments; celui du fond est installé en dortoir avec des paillasses et



Phot. Alfr. Perret, Yverdon.

couchettes superposées, quelques meubles et deux armoires à glace qui, après avoir longtemps renvoyé les grimaces des clowns et le sourire des danseuses, sont devenues sérieuses et ne reflètent plus que l'image de braves travailleurs qui viennent goûter le repos, après une pénible journée. L'autre compartiment, du côté de l'entrée, comprend la cuisine avec un petit potager à bois dont la consommation ne sera guère contingentée. L'accès se fait au moyen d'un escalier et il a fallu protéger le tout contre la curiosité des vaches par un fil de fer barbelé. Pour ses déplacements au gré des exploitations, la roulotte est remorquée par un camion ou un tracteur; son habitat naturel sera le haut Jura, où nous lui souhaitons une heureuse retraite. C. M.

---

## CHRONIQUE

---

### Confédération

**Eligibilité à un emploi forestier supérieur.** Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le Département fédéral de l'intérieur a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :